



Dans le cadre des activités de développement et de promotion de la culture du département, la Direction des Archives départementales présente son cycle de conférences des « Rendez-vous du mardi » pour la saison 2015/2016 sur le thème « Musiciens en Seine-et-Marne ».

CONFÉRENCES

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
À DAMMARIÉ-LÈS-LYS

MÉDIATHÈQUE
DE MEAUX

OLIVIER BAUMONT FRANÇOIS COUPERIN (1668-1733)	17 NOVEMBRE 2015	15 DÉCEMBRE 2015
YVON DUPART OLIVIER MÉTRA, COMPOSITEUR (1830-1889)	8 DÉCEMBRE 2015	31 MAI 2016
HÉLÈNE BOSCHERON À BEL-EBAT, AUGUSTE ET JACQUES DURAND	12 JANVIER 2016	16 FÉVRIER 2016
EVELYNE BARON MAC-ORLAN, POÈTE ET PAROLIER	9 FÉVRIER 2016	15 MARS 2016
CHRISTELLE CAZAUX-KOWALSKI MUSIQUE ET MUSICIENS À LA COUR DE FRANÇOIS 1^{ER}	16 FÉVRIER 2016	22 MARS 2016
KARINE LETHIEC DESTINS DE MUSICIENS DANS LA GRANDE GUERRE	15 MARS 2016	19 AVRIL 2016
STÉPHAN ETCHARRY NADIA BOULANGER ET LE CONSERVATOIRE AMÉRICAIN DE FONTAINEBLEAU	12 AVRIL 2016	24 MAI 2016
VINCENT BESSIERES DJANGO REINHARDT (1910-1953)	24 MAI 2016	7 JUIN 2016
PHILIPPE GUMFLOWICZ MUSICIENS AMATEURS EN SEINE-ET-MARNE. DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS MUSICALES EN FRANCE	21 JUIN 2016	28 JUIN 2016

Département de Seine-et-Marne - Direction de la communication - Impression : Impression départementale - Melun - www.seine-et-marne.fr - Ne pas jeter sur la voie publique



SAISON
2015-2016
**MUSICIENS
EN SEINE-
ET-MARNE**

MUSIQUE ET MUSICIENS À LA COUR DE FRANÇOIS I^{ER}

Par Christelle
Cazaux-Kowalski
Archiviste paléographe,
maître de conférences
à l'université de Poitiers
(Département de musicologie/
Centres d'études supérieures
de civilisation médiévale)

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE



**LES RDV
DU MARDI**

16 FÉVRIER 2016 À 18H30
aux Archives départementales
22 MARS 2016 À 18H30
à la Médiathèque de Meaux



Portrait de François I^{er}, vers 1527, huile sur bois, 0,960 x 0,740 m, Paris, Musée du Louvre, Illustration extraite de l'ouvrage de François Boucher intitulé *Histoire du costume en Occident* (AD77, 4[1367]).

archives77
archives.seine-et-marne.fr

seine-et-marne.fr
SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

MUSIQUE ET MUSICIENS À LA COUR DE FRANÇOIS I^{ER}

Par Christelle Cazaux-Kowalski

Archiviste paléographe, maître de conférences
à l'université de Poitiers (Département de musicologie /
Centre d'études supérieures de civilisation médiévale)

Le règne de François I^{er} correspond à une période particulièrement brillante de l'histoire musicale. Le roi n'est pas seulement épris d'architecture ou de beaux-arts, il mène une action décisive en faveur de la musique en réformant les institutions musicales de la cour et en s'entourant d'un nombre croissant de musiciens : chanteurs, fifres, trompettes, hautbois, saqueboutes, violons, cornets, luthistes, organistes, flutistes, violistes, etc. Le roi attire à sa cour quelques-uns des plus grands compositeurs ou virtuoses de cette époque : Claude de Sermisy, Pierre Sandrin, Albert de Rippe sont des noms aujourd'hui moins familiers que Léonard de Vinci, Benvenuto Cellini, Rosso ou Primatice, mais ils n'en ont pas moins été abondamment célébrés par leurs contemporains – entre autres Marot, Saint-Gelais, Baïf ou Ronsard. Des baptêmes aux obsèques, des entrées royales aux réceptions de princes étrangers, à la messe comme dans les bals et autres divertissements, la musique est omniprésente dans les rites et les fastes monarchiques, mais aussi au quotidien, dans la chambre du roi, de la reine ou des princes.



Portrait de François I^{er}, vers 1527, huile sur bois, 0,960 x 0,740 m, Paris, Musée du Louvre, Illustration extraite de l'ouvrage de François Boucher intitulé *Histoire du costume en Occident* (AD77, 4[1367]).

Ces conférences se déroulent à :

- l'auditorium des Archives départementales de Seine-et-Marne
248, avenue Charles Prieur - 77190 Dammarie-lès-Lys
Entrée libre - Réservation obligatoire
Tél. : 01 64 87 37 81 ou sur archives.seine-et-marne.fr
- la Médiathèque de Meaux
2, rue Cornillon - 77100 Meaux
Tél. : 01 83 69 00 90

Les Archives départementales
ont le label « Tourisme et handicap »



L'auditorium est accessible
aux personnes en situation
de handicap moteur et aux personnes
mal ou non-entendantes